

ANNE-LAURE BRIVES¹

MÉTAL ET PETIT MOBILIER EN CONTEXTE FUNÉRAIRE

Le petit mobilier métallique est faiblement représenté sur l'ensemble du site étudié. Il s'agit pour l'essentiel de clous (227 individus), de tiges (104 objets, qui sont pour beaucoup des tiges de clous) et de clous de chaussures en fer (142 éléments), l'ensemble appartenant majoritairement à des objets fragmentaires. Les fragments indéterminés en fer sont au nombre de 111, ceux en alliage cuivreux sont représentés par 41 individus, les éléments en bronze ayant probablement appartenu à des coffrets sont au nombre de 57. Le plomb est seulement représenté par 9 fragments, pour l'essentiel regroupés sur un même secteur du site. Enfin, seuls 11 objets que l'on pourrait qualifier de remarquables ont été identifiés pour un total de 715 objets.

L'étude de répartition individuelle des six secteurs fouillés montre un comportement différent quant à la destination finale de ces petits objets. Il est cependant bien souvent

difficile d'individualiser les offrandes primaires des offrandes secondaires mais également les éléments résiduels. En effet, l'état de corrosion très avancé des objets métalliques, notamment des objets en fer, permet difficilement d'observer des traces de crémation. Ces traces sont également difficilement identifiables sur les objets en alliages cuivreux, sauf lorsque leur placement sur le bûcher les a exposés à une très forte température pendant une période relativement longue : les objets ont alors fondu comme les fragments d'une serrure de coffret mis au jour dans la fosse 4 de l'enclos 23/25. À l'intérieur des tombes, on distingue deux types de contextes ayant fourni des objets métalliques : le premier concerne le produit du ramassage effectué sur le bûcher (contenu des urnes cinéraires et résidus de crémation parfois associés); le second intéresse les niveaux de comblement de la fosse sépulcrale.

Type d'objets	Clous (fer)	Tiges (fer)	Clous de chaussures (fer)	Petites ferrures (fer)	Fragments indéterminés (fer)	Fragments (alliage cuivreux)	Eléments de coffrets (alliage cuivreux)	Objets remarquables	Fragments (plomb)
TOTAL	227	104	142	13	111	41	57	11	9

Fig. 1 – Tableau de répartition des différentes catégories de petit mobilier sur l'ensemble du site.

¹ Régisseur des collections archéologiques, Reims Métropole.

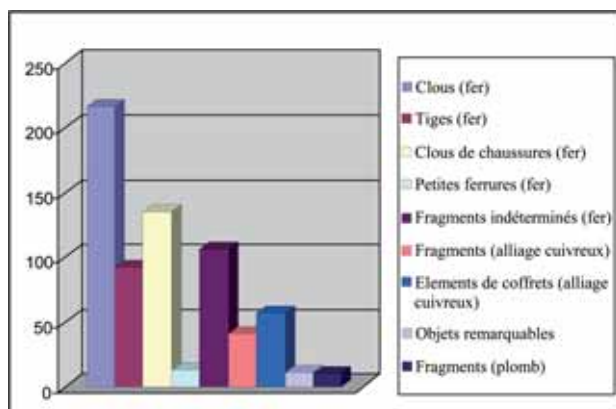


Fig. 2 – Diagramme de répartition des différentes catégories de petit mobilier sur l'ensemble du site.

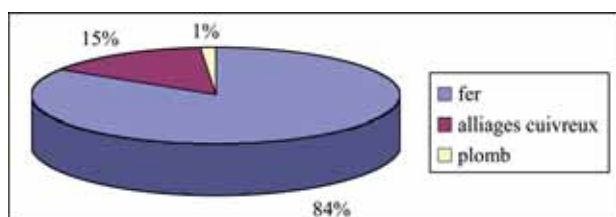


Fig. 3 – Proportion des métaux utilisés pour la fabrication des objets mis au jour sur la fouille.

PRÉSENTATION DU PETIT MOBILIER MÉTALLIQUE

Le mobilier de l'enclos 23

Les tombes de l'enclos 23

Vingt sépultures de l'enclos 23 n'ont pas livré de petit mobilier (tombes 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 13, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 27, 33, 34, 35, 36, 45). La présence de sept fragments de bronze à l'intérieur de l'urne de la sépulture de Vesonja (tombe 2) permet de supposer le dépôt d'un petit objet personnel (élément de parure?), probablement une offrande primaire, au vu de son état de conservation. La sépulture de P. Vesonius Proculus (tombe 5) a livré onze clous ou fragments de clous en fer et un clou de coffret en bronze qui laissent penser qu'un coffret était placé sur le bûcher. Huit clous de chaussures ont également été déposés dans cette tombe avec les restes de crémation, ce qui suggère la présence de sandales sur le bûcher. Cependant, la faible représentation de ces objets suppose qu'ils n'ont pas été récoltés dans leur totalité. La

tombe 10 est la seule structure à avoir livré du petit matériel en adéquation avec l'âge du défunt. Il s'agit de la tombe d'un bébé décédé entre trois et dix mois – probablement une fillette car la stèle funéraire anthropomorphe était munie d'un chignon – qui contient du mobilier caractéristique des tombes d'enfants à l'époque impériale, essentiellement aux deux premiers siècles après J.-C. Un petit bracelet formé de deux fils de bronze torsadés sur lequel sont enfilées trois perles en pâte de verre (Pl. 1/1) et un petit pendant en bronze en forme de clochette (Pl. 1/2), associé à deux perles en pâte de verre (Pl. 1/3 et 5) et une amulette phallique en os (Pl. 1/4) ont été déposés dans l'urne funéraire. Si l'amulette phallique est assurément une offrande primaire car elle présente des traces de chauffe, il semblerait que le bracelet ait été une offrande secondaire. Six clous ou fragments de clous ont été mis au jour dans la fosse autour de l'urne dont la disposition aléatoire ne permet pas de dire s'ils appartenaient à un coffre en bois, ce qui semble cependant peu probable. Il s'agit plus probablement d'objets résiduels. La tombe double 12/30 renferme essentiellement des éléments résiduels mis au jour dans le comblement des deux sépultures. La tombe 30 présente quatre clous et un fragment indéterminé en fer sans doute récoltés avec les ossements; il s'agit probablement d'éléments provenant de la construction du bûcher.

La tombe 11 (résidus de crémation déposés dans la sépulture) est la seule structure à avoir livré les restes d'une bague en fer brûlée et trop corrodée pour être identifiable : l'objet a donc été brûlé avec le sujet. Du même contexte proviennent trois clous de chaussures, trois clous et trois tiges. Les autres éléments (1 clou de chaussure, 1 clou, 1 tige et 1 fragment de bronze) sont issus du comblement.

Dans la sépulture multiple 14/21/29, une grande quantité d'éléments brûlés en bronze et en fer, constitutifs d'un coffre ou d'un coffret, ont été mis au jour dans les résidus de crémation du sujet 21A : un clou (Pl. 1/7), une tige, une agrafe (Pl. 1/8) et une dizaine de petits fragments brûlés en alliage cuivreux accompagnent treize clous, une tige, une

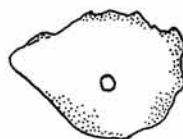
PLANCHE 1



1



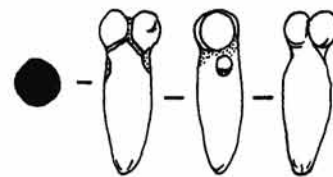
1 - T10/232119.1



1



2 - T10/232121.8



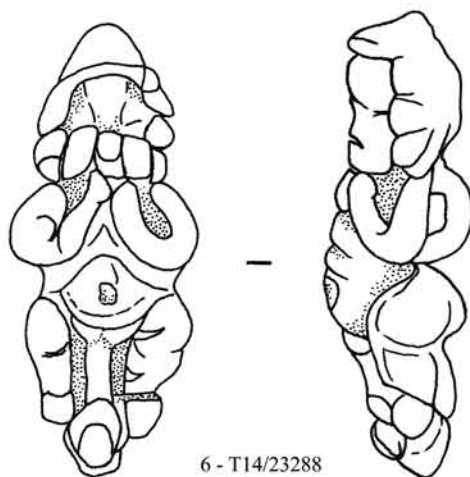
4 - T10/232122.16



3 - T10/232122.13



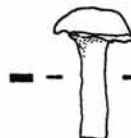
5 - T10/232122.22



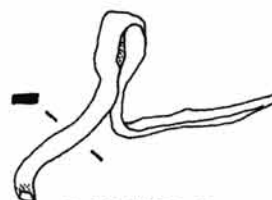
6 - T14/23288



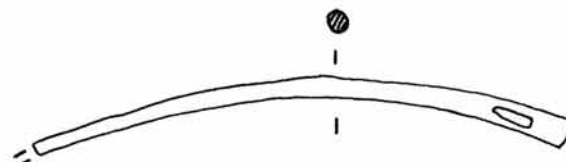
1



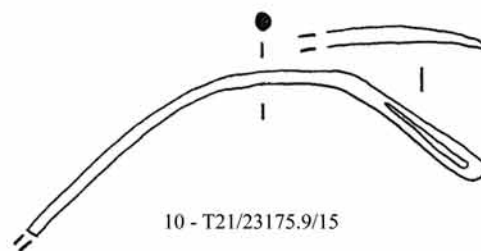
7 - T.21/23211.14



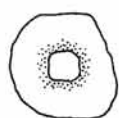
8 - T21/23211.88



9 - T21/23211.34



10 - T21/23175.9/15



1



1



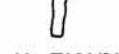
1



1



1



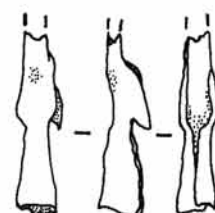
1



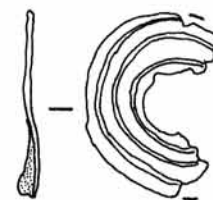
1



12 - T14/23373.3



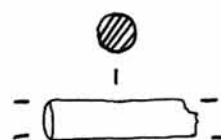
13 - T205/21501.1



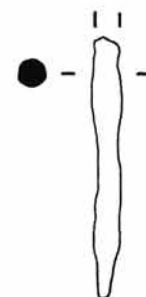
14 - 230190



15 - T16/23252.48



16 - 23562



17 - T46/1232440



agrafe, deux ferrures et une vingtaine de fragments indéterminés en fer. Les résidus de crémation du sujet 21B ont quant à eux livré le fragment d'une applique en bronze en forme de pelte (Pl. 1/12) qui devait être fixée sur un coffret ou sur une pièce de cuir ainsi qu'un fragment de bronze, plusieurs clous, une tige et des clous de chaussure qui montrent que le sujet incinéré était accompagné de ses sandales. La fosse 23288 que l'on propose d'associer à la sépulture 21C (cf. vol. 1, notice de la fosse 23288, p. 576) a également livré une amulette de Bès ithyphallique en faïence bleue (Pl. 1/6).

Les sépultures 15, 17 et 42 ont chacune livré des petits éléments métalliques récoltés sur le bûcher et placés avec les ossements dans le réceptacle funéraire. De l'urne de la tombe 17 proviennent un clou et quatre fragments indéterminés en fer. Dans la tombe 15, les restes du sujet 15A ont livré trois tiges, deux clous; ceux du sujet 15B, une tige, deux clous et un clou de chaussure. La tombe 42 a livré une tige en bronze, trois tiges, un clou et un clou de chaussure en fer. Le comblement de la tombe 24 a livré deux petites plaques en fer et celui de la tombe 16 deux clous et une tige en fer ainsi qu'une perle tubulaire en verre de couleur noire.

Le mobilier hors tombes de l'enclos 23 :

– La voirie :

La route située en avant de l'enclos funéraire 23/25 a livré 47 petits éléments métalliques : 18 clous, 7 tiges, 10 fragments indéterminés en fer, 6 clous de chaussures, 3 fragments de ferrures en fer, 2 fragments de plaques en alliage cuivreux et une applique de

coffret formée d'une fine feuille de bronze de forme circulaire percée en son centre, ornée de trois incisions concentriques (Pl. 1/14). Il est très difficile de déterminer la provenance de ces objets, leur présence pouvant s'expliquer de diverses manières. L'hypothèse la plus probable est que cette zone a servi de lieu de rejet de l'enclos 23/25 (réfections et nettoyage des zones de bûcher 210 et 25 Sud), car le mobilier métallique mis au jour correspond en tout point à celui issu des résidus de bûcher étudiés. Cette observation concerne également le matériel céramique. On peut aussi envisager qu'une partie de ce petit mobilier, somme toute très commun et utilisé dans la vie quotidienne, soit issu des recharges successives de la voirie et n'ait aucun lien avec la zone funéraire. La forte fréquentation des niveaux de voirie peut également expliquer la présence de clous de chaussures, « perdus » par leurs propriétaires (même si ceux-ci sont peu représentés dans cette zone).

– Les niveaux d'occupation de l'enclos 23/25 :

La très faible représentation des éléments métalliques dans les phases d'occupations successives de l'enclos 23/25 alors que le matériel céramique et les restes de faune sont très abondants, s'explique par le fait que cette zone a été essentiellement fréquentée lors de la mise au tombeau et lors des commémorations funéraires, deux moments qui n'impliquent pas la présence ou l'utilisation de mobilier métallique. Ainsi, plus de 1000 tessons de céramiques sont issus de la phase 3, état 4, alors que seuls 6 petits objets métalliques proviennent de cet état (un clou de chaussure, un gros clou et deux fragments

Type d'objets	Clous (fer)	Tiges (fer)	Clous de chaussures (fer)	Petites ferrures (fer)	Fragments indéterminés (fer)	Fragments (alliage cuivreux)	Éléments de coffrets (alliage cuivreux)	Objets remarquables	Fragments (plomb)
Nombre d'objets (tombes)	62	10	53	5	40	10	14	5	–
Nombre d'objets (hors-tombes)	25	20	10	3	12	6	1	1	–
TOTAL	87	30	63	8	52	16	15	6	–

Fig. 4 – Représentation du petit mobilier métallique de l'enclos 23.

indéterminés en fer, une tige et une plaque fragmentée en bronze). Les 26 objets ou fragments métalliques mis au jour dans ce secteur qui compte 6 phases d'occupation sont donc des objets résiduels à mettre essentiellement en relation avec les aménagements successifs de l'enclos (apport de remblais, aménagements de nouvelles tombes, circulation...).

Le mobilier des enclos 25 et 25b

Les tombes de l'enclos 25b

Les tombes de l'enclos 25b ont livré un mobilier qui ne diffère pas typologiquement de celui de l'enclos 23 (seule la tombe 41 n'a pas donné d'objet en métal). Les contextes ne sont pas très différents puisqu'ils concernent essentiellement les résidus de crémation déposés dans la tombe, ainsi pour la tombe 28 (l'urne et le curage du bûcher contiennent deux clous et deux tiges en fer), la tombe 47 (les résidus de crémation contiennent quatre tiges, deux clous, un fragment indéterminé en fer et un en bronze) ou la tombe 31 (toujours dans les résidus de crémation : cinq clous en fer, une plaque, une tige, un fragment en alliage cuivreux ainsi qu'une tête de clou en plomb appartenant peut-être à un coffret).

Les quinze clous de chaussures mis au jour dans le curage du bûcher de la tombe 32 laissent penser que le défunt était chaussé sur le bûcher (ou que ses sandales étaient déposées sur la structure funéraire). Le reste du mobilier se compose d'un probable clou de coffret en fer, d'un clou et de six tiges en fer. La tombe double 39/40 n'a livré qu'un objet en bronze recouvert d'une fine feuille argentée, de forme triangulaire, muni d'un rivet sur sa face arrière, qui pourrait être un élément de plaquage de coffret. Ce fragment a toutefois une origine résiduelle. Les trois fragments de plomb, provenant de la tombe 40 appartiennent très probablement au couvercle de l'urne qui contenait l'incinération.

Dans les résidus de crémation déversés dans la tombe 46, on trouve plusieurs éléments ayant vraisemblablement appartenu à un coffre ou à un coffret placé sur le bûcher. Quatre petites plaques, une tige et six fragments indéterminés en bronze accompagnent un quart de disque en bronze peut-être identifiable au fragment d'une plaque de serrure² (Pl. 3/7). Sept clous (Pl. 3/1-5), trois tiges, une agrafe et un petit piton, vingt-deux fragments indéterminables et un objet qui pourrait être un manche de clé (Pl. 3/6), le tout en fer, ont également été mis au jour. Cette sépulture a enfin livré un fût en bronze appartenant probablement à une aiguille ou à une épingle (Pl. 1/17).

L'urne de la tombe 43 a livré un fragment en bronze d'un objet indéterminé, probablement brûlé sur le bûcher, celle de la tombe 44 une tige et deux fragments d'un objet en fer indéterminé collés par les oxydes ferreux à des esquilles calcinées.

Le mobilier hors tombes de l'enclos 25

– La fosse F4 :

Cette petite fosse cendreuse de l'enclos 23 a révélé un abondant mobilier en alliage cuivreux brûlé, accompagné de plusieurs fragments d'objets en os travaillés brûlés dont une applique (Pl. 2/11). Ce mobilier est constitué de cinq fragments d'une plaque-serrure en bronze (Pl. 2/1-2-4-5-6) et d'une clé (Pl. 2/4) presque totalement fondue mais dont les dimensions du panneton correspondent à celles du trou de la serrure conservé sur un des fragments (Pl. 2/4) (fig. 4bis). La fosse a également livré deux poignées de coffret (Pl. 2/7-8) associées à deux plaquages en bronze (Pl. 2/9-10). Il est difficile d'affirmer que la plaque de serrure et les deux poignées appartiennent au même coffret, car la taille des fragments du premier objet suggère qu'il devait s'agir d'une serrure de grande taille alors que les deux poignées sont graciles et appartenaient probablement à un coffret. Les fragments de plaquages en os

² De type similaire à la plaque-serrure circulaire en bronze d'un coffret en bois mis au jour dans le péristyle de la Maison du Ménandre : Allison 2006, n° 229, p. 69.

ont pu être des éléments décoratifs de ce dernier objet ou d'un lit funéraire placé sur le bûcher, de nombreux fragments du même type ayant été mis au jour sur l'ensemble de la fouille.

Il est intéressant de constater que ces éléments ont été soigneusement individualisés dans une petite fosse dans laquelle seuls quelques tessons de céramique sont présents. S'ils ont été récoltés après la crémation, ils n'ont pas été déposés dans une tombe, mais ils ont cependant fait l'objet d'un traitement particulier.

Comment expliquer leur isolement dans une fosse? Cela tient-il à une éventuelle valeur symbolique des objets ou est-ce à cause de leur taille? En effet, des éléments isolés de coffrets (clous, agrafes, appliques) apparaissent parfois dans les résidus de crémation de certaines tombes, résultat dans ce cas d'un ramassage accidentel (T5, T14, T21, T31, T39, T46). Concernant l'utilisation des coffrets en

question, il est possible qu'ils aient contenu, comme dans d'autres nécropoles italiennes³, des éléments de parure ou d'habillement (bijoux, instruments de toilette), mais on doit considérer le très faible nombre de ces objets découverts dans la fouille. De même, on remarque que les découvertes isolées d'éléments de coffrets concernent essentiellement des tombes masculines (T5, T14, T31) et seulement une tombe féminine (T211). Le contenu de ces coffrets reste par conséquent mystérieux (vêtements, offrandes périssables?).

– L'aire funéraire 23 Sud :

Cette zone a livré une grande quantité de matériel, dont des ossements humains, brûlés et non brûlés, des tessons de céramique, des fragments d'os travaillé, de balsamiques en verre et en terre cuite, des ossements d'animaux épars et 22 objets métalliques : 11 clous, 5 tiges, 2 clous de chaussures en fer, 1 fragment d'un objet en alliage cuivreux, l'ensemble de ces éléments appartenant probablement à des résidus de bûchers successifs. Il faut noter la présence dans un remblai moderne de fragments d'une statuette d'un animal en terre cuite recouvert d'une tôle en alliage cuivreux argenté – on reconnaît une patte et une oreille – dont l'origine antique n'est pas prouvée.

Le mobilier de l'enclos 21 et du secteur 210

Les tombes de l'enclos 21

Dans cet enclos, les tombes 202, 207 et 211/213 n'ont pas livré de petit mobilier métallique. La tombe d'un jeune individu de 6 ans nommé Bebryx (tombe 201) a donné deux clous en fer provenant d'un petit dépôt cendré (21108) qui correspond de manière certaine

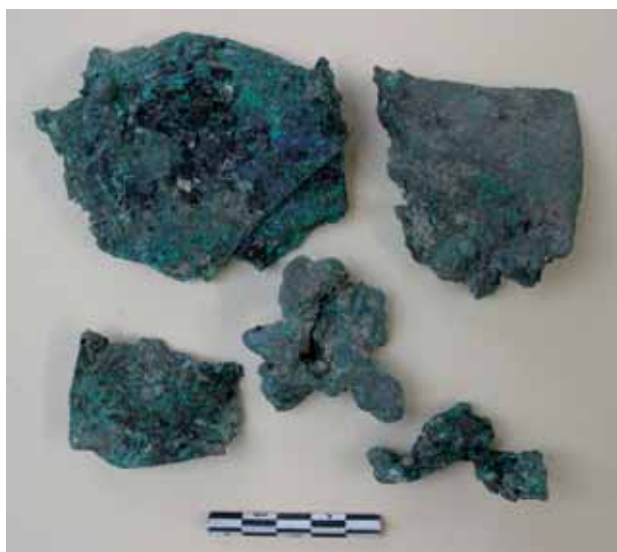
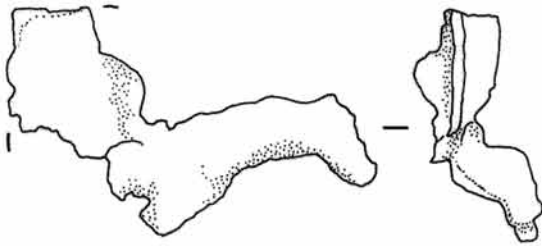


Fig. 4bis – ■■■.

³ L'incinération 18 de la nécropole de Portorecanati contient les éléments en bronze d'un coffret (chaîne, cabochon, deux poignées) associés à deux paires de boucles d'oreilles : Mercado 1974, p. 85-189; dans la nécropole de Voghenza, l'incinération 45 a livré une serrure, des cabochons hémisphériques, des chaînettes et des crampons en

bronze associés à une bague en or, trois spatules, trois épingles, trois aiguilles et des perles : Berti 1984, p. 138-141; dans la nécropole de Saint-Paul-Trois-Châteaux, sept des dix coffrets mis au jour sont associés à un mobilier à caractère féminin : Feugère, Bel, 2002, p. 156.

PLANCHE 2



1 - 233156.10



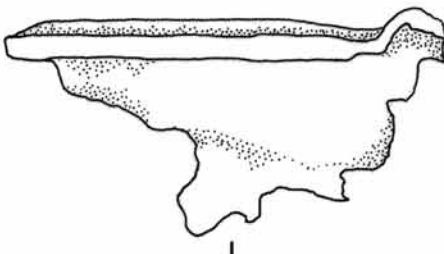
2 - 233156.9



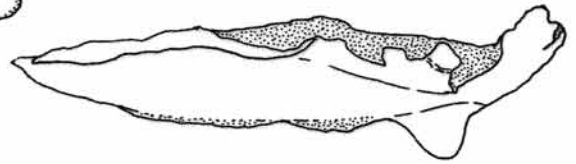
3 - 233156.13



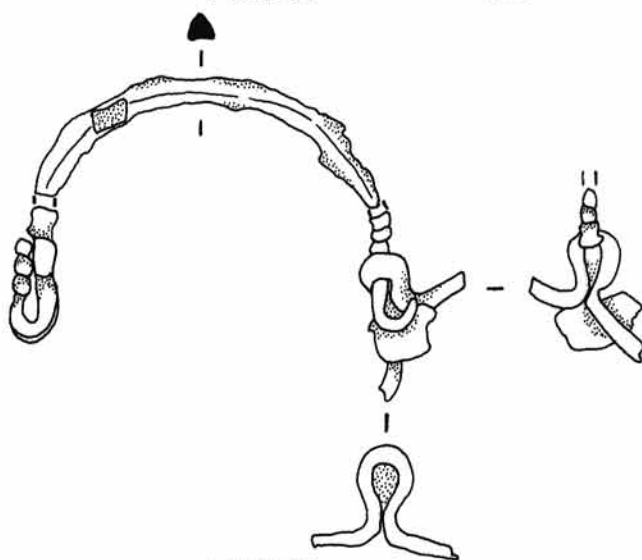
4 - 233156.11



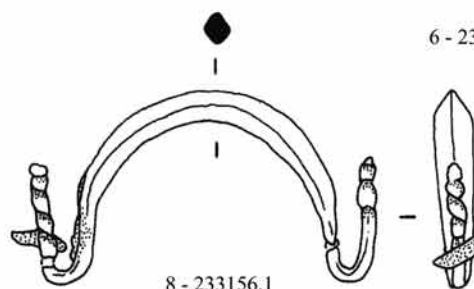
5 - 233156.8



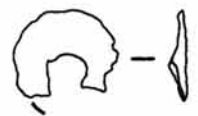
6 - 233156.12



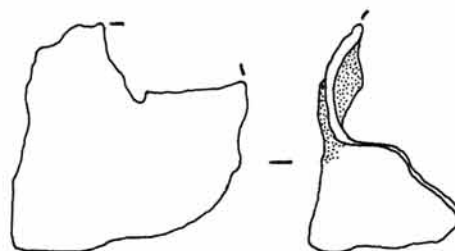
7 - 233156.2



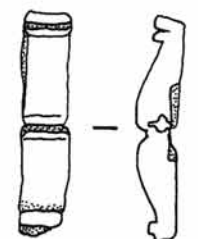
8 - 233156.1



9 - 233156.4



10 - 233156.3



11 - 233156.6

PLANCHE 3



1 - T46/332432



2 - T46/332432



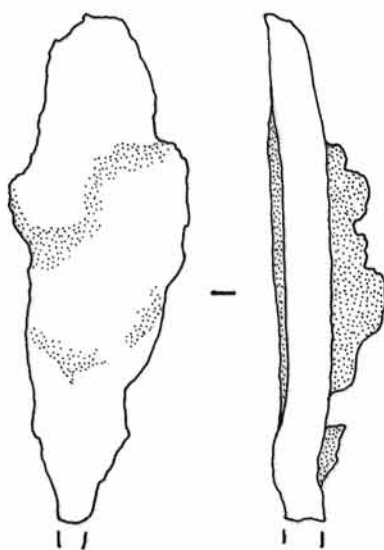
3 - T46/332432



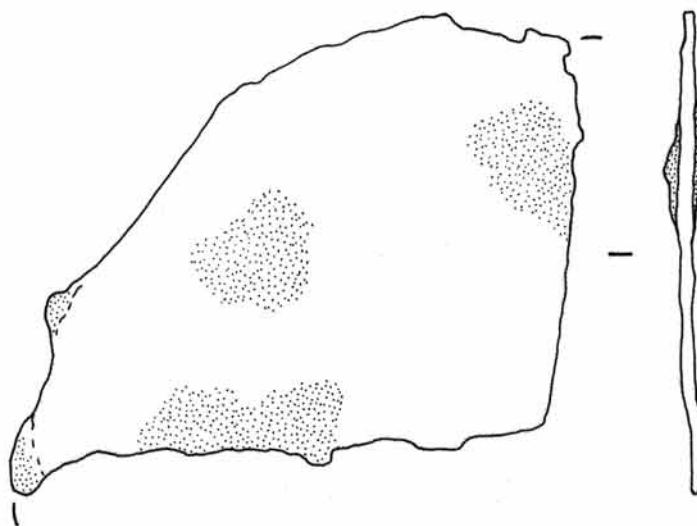
4 - T46/332439



5 - T46/332439



6 - T46/332432



7 - T46/1232434



Type d'objets	Clous (fer)	Tiges (fer)	Clous de chaussures (fer)	Petites ferrures (fer)	Fragments indéterminés (fer)	Fragments (alliage cuivreux)	Eléments de coffrets (alliage cuivreux)	Objets remarquables	Fragments (plomb)
Nombre d'objets (tombe)	24	17	15	2	24	2	15	2	8
Nombre d'objets (hors-tombe)	1	1	–	–	1	–	22	–	–
TOTAL	25	18	15	2	25	2	37	2	8

Fig. 5 – Représentation du petit mobilier métallique de l'enclos 25.

au curage partiel de l'aire de crémation. Un grand clou en alliage cuivreux non brûlé était placé en position oblique dans le comblement, entre les blocs de calage (PL1/11). Il est difficile de dire si la présence de cet objet est accidentelle ou intentionnelle. Il s'agit cependant d'un clou d'un type particulier, d'une longueur importante, à tige de section quadrangulaire et tête circulaire légèrement bombée en son centre. Aucun objet de ce type n'ayant été mis au jour sur l'ensemble de la zone fouillée, il n'est pas impossible que sa présence dans la tombe relève d'un geste symbolique. Les grands clous isolés en bronze sont connus dans les sépultures romaines, comme dans la tombe 56 de la nécropole de la Via Flaminia à Rimini, qui contient un clou en fer et un clou en bronze dont la pointe est tordue⁴. Certains de ces objets présentent même parfois des symboles et/ou des invocations sur leur tige, ainsi sur des exemplaires du British Museum et du Musée des Thermes de Dioclétien à Rome⁵. L'interprétation la plus communément admise, encore aujourd'hui,

est que ces «clous magiques» servaient à «fixer» le mort dans sa tombe afin qu'ils ne viennent pas perturber les vivants⁶. Leur fonction aurait été soit de fixer l'âme du défunt dans la tombe comme le mentionnent certaines inscriptions antiques⁷, soit de le défendre contre les esprits du mal⁸. L'acte de planter un clou serait alors le symbole de l'idée de préservation de ce qui était irrévocablement fixé⁹. En témoigne par ailleurs le clou planté sur la table de défexion visible sur la façade du monument funéraire de Vesonius – dans laquelle ce dernier accuse son ami de trahison – clou destiné à fixer la valeur de la parole prononcée (cat. des inscriptions n° 6). De telles explications mériteraient de toute évidence d'être précisées et argumentées. Ne peut-on pas penser que dans certaines incinérations, la disposition des clous retranscrive le désir des vivants de rendre la tombe inaliénable? Ce serait aussi l'explication des perforations intentionnelles parfois attestées dans la panse des urnes ou du dépôt d'un clou unique avec les ossements¹⁰. Pour les inhuma-

⁴ Ortalli 2001, p. 237.

⁵ Saglio 1887, p. 1241-1242 : pour l'auteur, «(...) ils devaient défendre contre toute atteinte les restes enfermés dans le tombeau».

⁶ Galliou 1989, 49; Ceci 2001, p. 90.

⁷ *CIL* XII, n° 5102 : le défunt y exprime son désir de pouvoir toujours rester dans son monument.

⁸ Cagnat, Chapot 1920, p. 195; Van Doorselaer 1967, p. 122.

⁹ *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, art. de Saglio 1887, p. 1240; Annequin 1973, p. 20-21 : dans la magie des époques antiques, le clou et le lien jouent le même rôle de fixateur de la mort mais également de la maladie : dès qu'un malade tombait, sa maladie était fixée

au sol par un clou.

¹⁰ Brives 2008a, p. 198; sépultures 73-L21 et 130-G24 de la nécropole du Champ-de-l'Image à *Argentomagus* : Allain *et al.* 1992, p. 51 et 79; tombe 98 de la nécropole de Lezoux : Mondanel 1982, p. 78; dans une nécropole à Baugy dans le Cher, un clou en plomb transperce le fond du *dolium* qui contient une incinération : Fonvielle, Leday 1983, p. 28. Ce clou a été placé avant la cuisson du vase, qui conserve ainsi la forme originelle de la section de l'objet. La symbolique portée par la perforation de l'urne cinéraire – sans doute afin qu'elle soit inutilisable par la suite – est renforcée par l'utilisation d'un objet en plomb pour accomplir ce geste, objet qui n'a pas été retiré mais qui est resté en place après la cuisson du vase.

tions de la nécropole de Musarna¹¹, nous avons émis l'hypothèse que certains clous pouvaient avoir pour fonction de fixer de manière rituelle à l'intérieur de la sépulture un ou plusieurs objets, peut-être en matière putrescible, ayant appartenu au défunt¹², là encore afin de les rendre inaliénables¹³. Au titre de pure hypothèse, le clou en bronze de la tombe de Bebryx pourrait avoir servi à fixer une offrande, signifiant alors l'inaliénabilité de cette dernière.

Contrairement à la tombe 201 qui a livré peu d'éléments métalliques – l'essentiel des objets ayant été abandonnés sur l'aire de crémation 210 – la tombe 203 a livré 21 tiges et 3 clous en fer découverts dans le déversement de cendres autour de l'urne (qui concernent la crémation de deux sujets). Si l'on excepte les 4 clous de chaussure (le nombre est difficilement signifiant), le reste du mobilier renvoie probablement à la structure du bûcher, que l'on pense à des clous ayant servi au maintien de la structure ou présents dans le bois du combustible. Les tombes 204, 206/208 et 212 ont, quant à elles, toutes livré quelques menus objets résiduels.

De la tombe 205 proviennent un clou en fer et une tige en alliage cuivreux résiduels ainsi qu'un petit objet en bronze non brûlé dont la fonction nous échappe. Il s'agit d'une fine feuille de bronze enroulée sur elle-même formant une douille à une extrémité et une petite pointe à l'autre (PL1/13). Nous avons pensé dans un premier temps qu'il pouvait s'agir d'une plume à écrire, sachant toutefois que ce type d'objet est encore inconnu pour l'Antiquité¹⁴ (alors que l'on connaît des

calames en bronze). Un calame accompagné d'un encrier a d'ailleurs été découvert dans une maison de Pompéi¹⁵. Aucun instrument à écrire n'ayant été mis au jour dans la nécropole, c'est avec la plus grande prudence que nous proposons cette hypothèse, avec l'espoir de lui trouver un jour des parallèles¹⁶.

Le mobilier hors tombes de l'enclos 21

– L'aire de crémation 210 :

Le mobilier mis au jour sur ce bûcher (13 clous, 5 tiges et un fragment en fer) – dont le résidu a été rassemblé au centre de l'aire 210 – correspond en grande partie à la crémation du jeune Bebryx, dont les ossements ont été mis au jour dans la tombe 201. À cet ensemble, il faut rajouter les deux clous en fer ramassés accidentellement et découverts dans les résidus de crémation déversés dans la tombe. Le mobilier métallique mis au jour sur l'aire de crémation est par conséquent exclusivement composé de clous et de tiges qui ont été utilisés dans la construction du bûcher ou qui proviennent du bois de combustible. L'absence de clou de chaussures ne signifie pas que l'enfant n'était pas chaussé, car certains souliers romains ne nécessitaient pas de clous pour leur confection, ainsi les *socci*, des souliers d'intérieur considérés plutôt comme des chaussures de femmes et d'enfants, les *sculponae*, chaussures à semelles de bois ou les *carbatinae*, souliers constitués d'une seule pièce de cuir¹⁷.

¹¹ Brives 2009, p. 179.

¹² Dans la nécropole de La Cabasse dans le Var, la tombe n° 40 présente 25 clous dont des clous de cercueils bien identifiés, mais également un grand nombre de ces objets dont la fonction ne semble pas utilitaire : quatre sont fichés en terre et les autres accompagnent, chaque fois au nombre de quatre, le crâne et quatre éléments du mobilier (trois *olpé* et une lampe). Enfin, un dernier clou a été enfoncé dans une *olpé* : Bérard 1963, p. 299-306.

¹³ Trois inhumations de Musarna présentent un clou sur le thorax du défunt : tombes 111, 112 et 223 : Brives 2009, p. 179 ; l'inhumation 35 de la nécropole d'Avenches en Chaplix comporte un clou trouvé sur le thorax du défunt mais D. Castella note qu'il est probable que ce clou

soit un des éléments constitutifs du cercueil : Castella 1999b, p. 372.

¹⁴ Božič 2001.

¹⁵ Elia 1934, fig. 14, p. 294.

¹⁶ Nous remercions ici M. Feugère et D. Božič, pour leur aide dans l'identification de cet objet, sachant que tous deux ne pensent pas qu'il s'agisse d'une plume. M. Feugère a orienté ma recherche vers un objet sensiblement similaire identifié comme étant un aiguillon de bouvier par Rees 1979, fig. 73 c. Cette hypothèse nous semble de nouveau peu probable, s'agissant d'un objet découvert en contexte funéraire.

¹⁷ Castella 1999b, p. 329 ; Van Driel-Murray 2001, p. 347.

Type d'objets	Clous (fer)	Tiges (fer)	Clous de chaussures (fer)	Petites ferrures (fer)	Fragments indéterminés (fer)	Fragments (alliage cuivreux)	Eléments de coffrets (alliage cuivreux)	Objets remarquables	Fragments (plomb)
Nombre d'objets (tombes)	11	27	4	–	–	1	–	1	1
Nombre d'objets (hors-tombes)	4	5	–	–	4	22	2	–	–
Nombre d'objets (aire de crémation)	18	1	–	–	1	–	–	–	–
TOTAL	33	33	–	–	5	23	2	1	1

Fig. 6 – Représentation du petit mobilier métallique de l'enclos 21 et du secteur 210.

Le mobilier de l'enclos 25a

Les tombes de l'enclos 25a

Parmi les quatre tombes mises au jour dans cet enclos, seule la sépulture 102 (qui contient le curage du bûcher de la tombe 107) a livré le fragment d'une tige en fer résiduel.

L'aire de crémation 250.

Les bûchers successifs du secteur 250 ont livré un abondant mobilier en fer essentiellement constitué de clous, de clous de chaussures, de tiges et dans une moindre mesure, de petites ferrures en fer. Le mobilier en alliage cuivreux est faiblement représenté puisque seul un fragment d'un grand récipient (bûcher 1) et trois fragments d'une grosse plaque appartenant probablement à un coffre

ou un coffret (bûcher 6), ont été mis au jour. C'est le bûcher 4 – sur lequel un unique individu a été incinéré – qui a livré le plus grand nombre de petits objets en fer, essentiellement des clous de chaussures retrouvés avec les os des pieds (carré D). Les autres objets sont assurément des éléments constitutifs du bûcher ou de coffres en bois déposés sur ce dernier (clous, tiges, fragments indéterminés en fer) ou provenant de pièces de bois réutilisées pour la construction du bûcher. Sur le bûcher 5 qui a lui aussi livré les ossements d'un seul individu, les os des pieds ont été en grande partie prélevés après la combustion en même temps qu'une partie des clous de chaussures (seuls quatre clous ont été retrouvés). Sur le bûcher 6, les trois clous de chaussure sont associés à 17 fragments d'os des pieds (les os des pieds ont donc été en partie prélevés).

L'abondance des clous, clous de chaus-

Type d'objets	Clous (fer)	Tiges (fer)	Clous de chaussures (fer)	Petites ferrures (fer)	Fragments indéterminés (fer)	Fragments (alliage cuivreux)	Eléments de coffrets (alliage cuivreux)	Objets remarquables	Fragments (plomb)	TOTAL
Bûcher 1	3	1	–	–	–	1	–	–	–	5
Bûcher 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bûcher 3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bûcher 4	33	3	42	3	29	–	–	–	–	110
Bûcher 5	7	3	4	1	–	–	–	–	–	15
Bûcher 6	8	16	10	–	–	–	3	–	–	37
Bûcher 7	6	2	1	–	–	–	–	–	–	9
TOTAL	57	25	57	4	29	1	3	–	–	176

Fig. 7 – Répartition du petit mobilier métallique sur l'aire de crémation 25a sud.

sures, tiges et fragments indéterminés en fer, provenant notamment du bûcher 4, suggère que tous les éléments subsistant après la crémation ne sont pas nécessairement récoltés afin d’être déposés dans la tombe (de même que les ossements). La même observation a été faite lors de l’étude de l’aire de crémation 210, sur lequel le jeune Bebryx a été incinéré. En effet, une petite partie des ossements et l’essentiel du mobilier sont restés sur l’aire de crémation. Ce phénomène expliquerait la faible représentation des clous dans bon nombre de tombes de la nécropole de la Porta Nocera, mais également la présence de nombreux objets éparpillés sur les niveaux de circulation. Il est intéressant de constater que les fragments de bronze sont faiblement représentés sur les bûchers, ce qui suggère que l’ensemble des petits objets personnels du défunt était probablement récolté, puis déposé avec les ossements dans l’urne (comme c’est le cas dans la sépulture de *Vesonia* ou encore dans la tombe d’enfant T10). Il en est de même pour les éléments de coffrets dont nous avons précédemment constaté qu’ils pouvaient être déposés dans la tombe ou faire l’objet d’un traitement particulier.

SPÉCIFICITÉS DU PETIT MOBILIER DÉCOUVERT
DANS LE QUARTIER FUNÉRAIRE FOUILLÉ¹⁸

La faible représentation du mobilier métallique

Seize des trente-cinq tombes de l’enclos 23 OS (T.2, 5, 10, 11, 36, 37, 12, 30, 14, 21, 29, 15, 16, 17, 24, 42), dix des onze sépultures de l’enclos 25b (T.28, 31, 32, 26, 39, 40, 46, 43, 44, 47) et six des neufs incinérations de l’enclos 21 OS (T.201, 203, 204, 205, 206/208, 212), ont livré du petit mobilier essentiellement composé de clous en fer. Seule la structure 10, qui renferme les restes d’un bébé, a livré du petit mobilier remarquable en quantité significative.

Dans la plupart des structures, les clous sont sous-représentés. Il s’agit pour l’essentiel d’éléments récoltés sur le bûcher après la crémation. Leur présence dans la tombe ne résulte pas nécessairement d’un dépôt volontaire, le tri des ossements ayant été plus ou moins rigoureux après la crémation. La grande quantité de clous, tiges et clous de chaussures mis au jour dans l’aire de crémation du secteur 250 suggère en effet que le ramassage après la crémation n’est pas toujours très soigné ou du moins, pas systéma-

Type d’objets	Clous (fer)	Tiges (fer)	Clous de chaussures (fer)	Petites ferrures (fer)	Fragments indéterminés (fer)	Fragments (alliage cuivreux)	Eléments de coffrets (alliage cuivreux)	Objets remarquables	Fragments (plomb)
Nombre d’objets (tombes)	–	1	–	–	–	–	–	–	–
Nombre d’objets (hors-tombes)	2	1	3	–	–	–	3	2	–
Nombre d’objets (aire de crémation)	80	21	61	3	29	–	–	–	–
TOTAL	82	23	64	3	29	–	3	2	–

Fig. 8 – Représentation du petit mobilier métallique de l’enclos 25a.

¹⁸ Voir également dans ce volume les chapitres sur le verre et les os ouvragés.

tique. Ces objets apparaissent par ailleurs essentiellement dans les fosses autour des urnes, avec le résidu de crémation.

La forte représentation de clous dans certaines structures, parfois associés à de petites ferrures, laisse supposer la présence d'un coffre en bois sur les bûchers, déposé avec son contenu ou vide afin de représenter symboliquement les objets qu'il aurait pu contenir comme le suggère D. Castella dans son étude sur la nécropole d'Avenches En-Chaplix¹⁹. La mise au jour d'éléments en bronze brûlés appartenant à un ou deux coffrets (deux anses, une plaque de serrure et sa clé, une applique en os (Pl. 3/1-10)) dans une fosse de l'enclos 25 (F4), prouve que les objets placés sur le bûcher ne sont pas systématiquement déposés dans la tombe par la suite.

La faible représentation des éléments de parure et d'habillement laisse envisager que les défunts étaient plus probablement enveloppés dans des linceuls. La présence de clous de chaussures dans certaines tombes témoigne de la présence des sandales sur le bûcher (chaussées ou placées sur la construction funéraire). Quelques sépultures ont livré des aiguilles (T21, 23211.34, cf. Pl. 1/9) ou des épingles (T15, 223105.7) en bronze (T46, 332440.1, cf. Pl. 1/17) et en os (T31, 232924). Ces objets ont probablement été utilisés comme épingles de linceul ou dans le cas des aiguilles, pour coudre ce dernier. La mise au jour de nombreux petits fragments de bronze soudés à des esquilles d'os brûlées laisse sup-

poser de la présence de quelques menus objets, probablement de la parure, sur le bûcher. Cependant, ces objets sont aujourd'hui réduits à des fragments indéterminables sur lesquels il nous est impossible d'en dire plus.

Seules les sépultures 10, 11, 14 et 16 ont livré des objets de parure qui sont pour l'essentiel des offrandes primaires. L'unique bague mise au jour sur le site provient de la tombe 11 (232334.8), mais son mauvais état de conservation, notamment du fait de son passage sur le bûcher, ne permet pas de la placer dans une typologie. De plus, le petit mobilier qui l'accompagne est exclusivement constitué de tiges et de clous en fer, ce qui limite l'interprétation de cette structure. Une perle tubulaire en verre noir (23252.48, Pl. 1/15) provient de la sépulture 16. Là encore, aucun autre élément de parure n'a été mis au jour dans cette structure. Une petite amulette figurant le dieu égyptien Bès (non brûlée) a été exhumée à proximité de la tombe 21, peut-être en relation avec le nourrisson brûlé 21C (23275.3, Pl. 1/6). La sépulture 21B, contenant les restes d'un adolescent de sexe masculin, a par ailleurs livré une applique en bronze en forme de pelte (23273.3, Pl. 1/12) qui pourrait être un élément de coffret ou destinée à être fixée sur une pièce de cuir. Une intaille en cornaline (non brûlée) figurant Pothos, appuyé sur un bâton²⁰ a été mise au jour dans les niveaux d'occupation de l'enclos 23 (fig. 9). La sépul-

¹⁹ Castella 1999b, p. 351. D. Castella cite comme exemple la nécropole de Cologne, dans laquelle douze des vingt-sept coffrets attestés sont vides : Friedhoff 1991, p. 186.

²⁰ Il est moins fréquemment représenté que son frère Eros qui est un des sujets les plus couramment figurés sur les intailles dans tout l'Empire romain : Guiraud 1988, p. 62 et 64. Cependant, Pothos apparaît à de nombreuses reprises sur des intailles à l'époque romaine. Il est généralement figuré nu, s'appuyant sur une jambe et sur un long bâton comme c'est le cas sur l'intaille de la Porta Nocera : Guiraud 1996, fig. 69, p. 99; Guiraud 1988, fig. 374. Les intailles sont bien représentées en contexte funéraire en Italie : l'inhumation 175 de la nécropole de Portorecanati a livré une bague en fer munie d'une intaille sur laquelle est figuré un cygne : Mercado 1974, p. 329; les incinérations 2 et 44 de la nécropole de Nave ont livré,

pour la première, une bague en argent avec une intaille en cornaline représentant un satyre; pour la seconde, une intaille en cornaline sur laquelle est incisé un pavot (ou un coquelicot?) entre trois épis de blés avec au-dessous, deux mains qui se serrent : Passi Pitcher 1987, p. 39 et 45-46; les inhumations 22 et 33 de la nécropole d'Angera ont livré deux bagues en fer, la première est munie d'une intaille en cornaline illisible; la seconde d'une intaille sur laquelle est incisé un homme à cheval; les incinérations 94, 6 et 7 ont livré trois bagues en fer avec des intailles en cornaline : la première figure la Fortune; sur la seconde sont incisés un épi et une corne d'abondance aux côtés d'un oiseau, la troisième est illisible : Sena Chiesa, Lavizzari Pedrazzini 1985, 91-93; 266-267; 201-202; 234-235; 236-237. Nous n'avons cependant trouvé aucune autre intaille en contexte funéraire italien figurant Pothos.

ture 10 a révélé, elle, un petit mobilier exclusivement constitué d'éléments de parure caractéristiques des tombes d'enfants du Haut-Empire (Pl. 1/1-5).

Les objets de toilette sont aussi presque totalement absents des sépultures de la zone fouillée, puisque uniquement représentés par des objets en os travaillé. La tombe 21 a livré deux objets en os : une spatule (Pl. 1/10) et un objet qui pourrait être un manche de miroir. Cette sépulture a par ailleurs livré un jeton en os (23211.133) qui constitue avec le jeton en pâte de verre bleu, blanc et jaune mis au jour



Fig. 9.

²¹ Une vingtaine d'objets similaires en pâte de verre de diverses couleurs ont été mis au jour dans la pièce 1 de la Maison du Ménandre : Allison 2006, n° 144, p. 59.

²² Dans la nécropole d'Oleggio, trois clochettes ont été mises au jour, toutes trois dans des sépultures d'enfants, deux en bronze dans les incinérations 149 et 167 et une en fer dans l'inhumation 191 : Deodato 1999, 337; une clochette en bronze dans l'inhumation d'enfant n° 50 de la nécropole d'Avenches En-Chaplix, là aussi associée à un anneau en bronze et à une perle en verre : Castella 1999a, p. 180-182; une clochette en bronze dans une fosse qui contient les restes d'un périnatal à Saint-Paul-Trois-Châteaux (tombe 183bis) : Bel 2002, 395; une clochette en bronze avec battant en fer dans l'incinération en urne d'un enfant âgé de 3-4 ans à Brougham : Cool 2004, n° 171, p. 159-160; deux clochettes en bronze ont été exhumées de deux inhumations infantiles de la nécropole de La Favo-

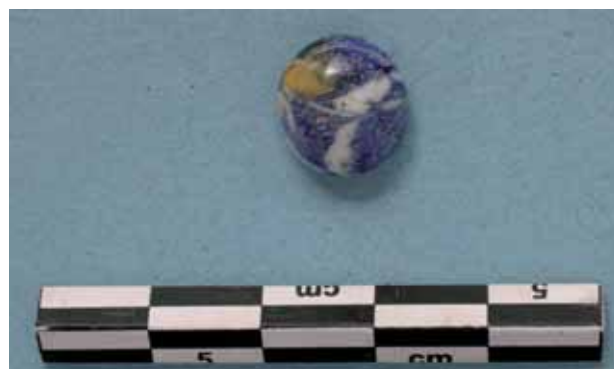


Fig. 10.

dans la zone 23 (23572)²¹ (fig. 10), les deux seules pièces de jeu mises au jour sur le site. L'*instrumentum* en bronze est totalement absent.

Du petit mobilier spécifique des tombes d'enfants

Nombre de sépultures d'enfants de l'époque romaine ont livré des clochettes²² qui devaient être le plus souvent portées comme des éléments de parure, sur des bracelets par exemple – comme c'est le cas dans la tombe 10²³ – ou comme pendentifs montés sur des liens en matériaux putrescibles²⁴. Dans la sépulture de la Porta Nocera, le bracelet à clochette est associé à une amulette phallique et à deux perles en verre, ces objets étant également porteurs dans le monde des vivants d'une valeur prophylactique bien connue²⁵. Il

rite à Lyon : Tranoy 1995, p. 780-781; plusieurs clochettes ont été mises au jour dans les sépultures infantiles de la nécropole de Saint-Lambert à Fréjus : Gébara, Béraud 1993, p. 334.

²³ On peut également citer l'inhumation infantile 343 de la nécropole des Dunes à Poitiers qui a livré deux bracelets à clochettes en argent : Eygun 1933, p. 169-170; ou encore l'incinération de Védignat (Creuse) qui contient un objet du même type en or : Cessac 1874 : pour une synthèse de ces deux tombes, Brives 2008b et Brives 2008a, vol. 1, p. 386-392 et 368-371.

²⁴ Dans l'inhumation 228 de la nécropole des Dunes à Poitiers, une clochette est déposée sur la poitrine du petit défunt et présente un œillet de suspension : Eygun 1933, p. 129-130.

²⁵ Voir vol. 1, p. 915.

est fréquent que les clochettes soient accompagnées d'autres amulettes également caractéristiques des tombes d'enfants. Ainsi, dans l'incinération 167 de la nécropole d'Oleggio, une perle en ambre est associée à une clochette²⁶; dans l'inhumation 343 de la nécropole des Dunes à Poitiers, deux bracelets à clochettes sont accompagnés de deux perles en verre et de quatorze amulettes en ambre²⁷. La présence de perles en contexte funéraire caractérise très souvent des tombes d'immatrices²⁸, de même que les amulettes phalliques²⁹, ces deux types d'objets étant beaucoup moins représentés dans les tombes d'adultes.

On constate cependant l'absence des perles côtelées aussi dites en «forme de melon» – habituellement bien représentées en contexte funéraire dans tout l'Empire³⁰ – alors que c'est le type de perle le mieux représenté dans la Maison du Ménandre. Ainsi, le squelette retrouvé dans la pièce 19 était accompagné de six perles côtelées³¹; un collier composé de vingt-sept perles du même type a été mis au jour dans les salles 40 et 41³²; dix-huit perles appartenant probablement à un autre collier proviennent également de la pièce 41³³. Les clochettes sont plus rarement

représentées sur les sites d'habitats et l'absence de ces objets dans la Maison du Ménandre³⁴ vient renforcer cette observation.

Si ces amulettes perdent dans la tombe la valeur protectrice et ludique (les bracelets à clochettes devaient être des sortes de hochets pour les tout-petits) qu'elles endossent dans le monde des vivants, force est de constater que les sépultures dans lesquelles elles apparaissent sont le plus souvent abondamment dotées en petit mobilier. Alors que les tombes d'enfants (surtout celles des bébés) sont généralement pauvres en matériel, les traitements particuliers semblant s'appliquer essentiellement aux enfants d'un certain âge. Visible-ment, la rupture engendrée par la mort avec sa famille «[...] est d'autant plus soulignée qu'il a plus vécu»³⁵. Il est donc intéressant de constater que dans la tombe 10, les objets mis au jour sont associés aux restes d'un bébé, décédé entre trois et dix mois. La présence de ces diverses amulettes témoigne de l'intérêt particulier porté au petit défunt, en même temps qu'elles semblent signifier sa condition d'enfant dans le monde des morts³⁶.

La figure de Bès est elle aussi généralement associée à la petite enfance. Il s'agit d'un génie protecteur lié aux tout-petits puisque

²⁶ Deodato 1999, 337.

²⁷ Eygun 1933, p. 169-170; Brives 2008b.

²⁸ Deux perles montées sur un bracelet en fer accompagnent un caillou percé et un coquillage dans l'inhumation infantile 40 de la nécropole de La Favorite à Lyon : Tranoy 1995, p. 780; dans la nécropole du quai Arloing à Lyon, une sépulture d'adolescent a livré une perle en verre trouvée à proximité de la main gauche du défunt : Tranoy, Gisclon 1995, p. 229; vingt-sept perles en pâte de verre ont été déposées dans l'incinération d'un enfant âgé de 4 à 6 ans à Avenches : Castella 1999a, st. 79, p. 196; quatre perles accompagnent une fibule dans l'incinération d'un enfant de moins de 10 ans dans la nécropole d'Hénin-Beaumont (Belgique) : Clotuche, Millerat 2004, sép. 1480, 128 et 130.

²⁹ Les amulettes phalliques sont courantes dans les tombes d'enfants : deux amulettes phalliques sont associées à huit perles dans l'inhumation d'enfant 169 de la nécropole Sainte-Barbe à Marseille : Moliner 2003, p. 309; trois perles sont associées à une amulette phallique dans l'inhumation d'enfant 308 de la même nécropole : Moliner 2003, 334.; une amulette phallique a été mise au jour dans l'incinération d'un enfant de trois ans de la nécropole de Saint-Lambert : Gébara, Béraud 1993, p. 334 : dans la nécropole du quai Arloing à Lyon, l'inhumation d'un

enfant a livré une amulette phallique en plomb accompagnée de deux lunules argentées : Tranoy, Gisclon, 1995, p. 228-229. Pour les Anciens, le caractère impudique du phallus avait le pouvoir de détourner l'attention du regard maléfisant : Coulon, 2004, p. 139.

³⁰ Ces perles sont bien représentées dans la nécropole de la Citadelle à Chalon-sur-Saône où elles existent à chaque fois en un exemplaire : tombe 224, 29; tombe 231, 31; tombe 237, 32; tombe 305/302, 44-45; tombe 310, 46-49; tombe 313, 50; tombe 321, 56; excepté la tombe 369, 74-75, qui en contient six : Augros, Feugère 2002; L'incinération infantile 79 de la nécropole d'Avenches En-Chaplix a livré trois perles côtelées associées à vingt-quatre petites perles rondes et tubulaires en pâte de verre : Castella 1999a, 196; 1999b, Pl. 159, n° 1584, 1585, 1586; une perle godronnée a été mise au jour dans l'inhumation d'enfant n° 11 à Sallèles d'Aude : Duday 1995.

³¹ Allison 2006, n° 343, p. 82.

³² Allison 2006, n° 714, p. 124.

³³ Allison 2006, n° 784, p. 133.

³⁴ Deux petites clochettes, qui ont pu appartenir à des enfants, ont cependant été mises au jour dans la Casa Del Fabbro : Allison 2006, n° 1442-1443, p. 200.

³⁵ Néraudau 1987, p. 197.

³⁶ Brives, à paraître.

son nom désigne un enfant en bas âge dont la gestation est inachevée. En Egypte, nombre de fœtus et de mort-nés étaient enterrés dans des sarcophages figurant Bès³⁷. Des amulettes de ce dieu ont été largement diffusées sur le pourtour méditerranéen, elles ont une valeur apotropaïque et sont le plus souvent associées aux femmes et aux enfants, dont elles protègent la naissance³⁸. Bès est facilement reconnaissable puisqu'il est figuré sous la forme d'un nain grotesque, barbu, à la langue pendante et aux jambes arquées³⁹. Le Bès mis au jour sur la fouille de l'enclos 23 est ithyphallique, cela contribuant sans doute à renforcer la valeur protectrice de l'amulette. Il a été découvert à proximité du groupement de tombes 14/21/29, qui ont notamment livré la crémation d'un nourrisson auquel l'objet appartient sans doute⁴⁰.

CONCLUSION

La faible représentation du petit mobilier dans l'enclos 23/25 de la nécropole de la Porta Nocera permet difficilement de le confronter avec celui mis au jour dans les structures d'habitations pompéiennes, pourtant bien

connues aujourd'hui, notamment par la publication récente du mobilier de l'*insula* du Ménandre⁴¹. La modestie des petits objets de la nécropole contraste avec la richesse et la diversité du mobilier exhumé des plus belles *domus*. Seule la sépulture 10 a livré un mobilier remarquable, en adéquation avec l'analyse anthropologique. La présence de ces objets témoigne de l'attention toute particulière portée au petit défunt alors que les autres sépultures de la Porta Nocera n'ont généralement fourni que des objets isolés, brûlés et fragmentaires. L'aspect ostentatoire du monument funéraire de Vesonius aurait ainsi suffi à signifier la position sociale du propriétaire des lieux. Il n'était pas nécessaire de déposer des objets de valeur dans les sépultures, ces dernières ayant pour l'essentiel livré du mobilier lié aux gestes pratiqués durant les funérailles. Les quelques petits objets métalliques déposés dans les tombes sont donc pour l'essentiel des offrandes primaires (ou appartenaient à des offrandes primaires tels les coffrets). Il faut ainsi envisager la disparition d'un certain nombre de petits éléments totalement détruits par les flammes du bûcher. Cela pourrait en partie justifier leur faible représentation dans les tombes.

Anne-Laure BRIVES

BIBLIOGRAPHIE

- Allain *et al.* 1992 = J. Allain, I. Fauduet, M. Tuffreau-Libre, *La nécropole gallo-romaine du Champ-de-l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Saint-Marcel, 1992.
 Allison 2006 = P.-M. Allison, *The Insula of the Menander at Pompeii. Volume III : The Finds, a Contextual Study*, Oxford, 2006.
 Annequin 1973 = J. Annequin, *Recherches sur l'action magique et ses représentations (I^{er} et II^{ème} siècle après J.-C.)*, Paris, 1973.
 Augros, Feugère 2002 = M. Augros, M. Feugère, *La*

nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Montagnac, 2002.

- Bel 2002 = V. Bel *et al.*, *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, 2002.

- Bérard 1963 = G. Bérard, *La nécropole gallo-romaine de la Calade à Cabasse (Var), deuxième campagne de fouilles*, *Gallia*, 21, 1963, p. 295-306.

- Berti 1984 = F. Berti *et al.*, *Voghenza. Una necropoli*

³⁷ Koenig 2005.

³⁸ Schweitzer 2002.

³⁹ Germond 2005, p. 42.

⁴⁰ Voir vol. 1, notice de la fosse 23288, p. 576.

⁴¹ Allison 2006.

- di età romana nel territorio ferrarese*, Ferrare, 1984.
- Božič 2001 = D. Božič, *Note sur les plumes à écrire romaines*, dans *Bulletin Instrumentum*, 14, 2001, p. 27-28.
- Brives 2009 = A.-L. Brives, *Le mobilier en fer*, dans É. Rebillard *et al.* (dir.), *Musarna 3. La nécropole romaine*, Rome, 2009 (Collection de l'École française de Rome, 415), p. 173-189 et 289-295.
- Brives 2008a = A.-L. Brives, *Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (I^{er} siècle avant J.-C. – début du IV^{ème} siècle après J.-C.)*, 2 volumes, Thèse de doctorat, Université Bordeaux 3, 2008.
- Brives 2008b = A.-L. Brives, *Une inhumation d'enfant privilégiée du Centre-Ouest de la Gaule : la sépulture 343 de la nécropole des Dunes à Poitiers (Vienne)*, dans *Antiquités nationales*, 39, 2008, p. 161-171.
- Brives, à paraître = A.-L. Brives, *Principales caractéristiques et fonctions du mobilier funéraire d'accompagnement des immatures à l'époque romaine. Réflexions autour de quelques exemples aquitains*, dans *Rencontres autour de la mort des tout-petits (mortalité foetale et infantile)*, Table-ronde du GAAF, Saint-Germain-en-Laye, à paraître.
- Cagnat, Chapot 1920 = R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, 2, Paris, 1920.
- Castella 1999a = D. Castella *et al.*, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix», fouilles 1987-1992, I : étude des sépultures*, Lausanne, 1999.
- Castella 1999b = D. Castella *et al.*, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «en Chaplix», fouilles 1987-1992, II : le mobilier*, Lausanne, 1999.
- Ceci 2001 = F. Ceci, *L'interpretazione di monete e chiodi in contesti funerari : esempi del suburbio romano*, dans *Culto dei morti e costume funerario romano*, *Atti del colloquio internazionale (1-3 aprile 1998)*, Rome, 2001, p. 87-97.
- Cessac 1874 = P. de Cessac, *Sépulture d'une jeune enfant gallo-romain à Védignac, commune d'Ars, département de la Creuse*, dans *Revue archéologique*, 28, 1874, p. 345-352.
- Clotuche, Millerat 2004 = R. Clotuche, P. Millerat, *La nécropole gallo-romaine du «Chemin de Courcelles» à Hénin-Beaumont (Pas-De-Calais)*, dans *Revue du Nord*, 86, 2004, p. 113-134.
- Cool 2004 = H.-E.-M. Cool, *The Roman Cemetery at Brougham, Cumbria, Excavations 1966-1967*, Londres, 2004.
- Coulon 2004 = G. Coulon, *L'enfant en Gaule romaine*, Paris, 2004.
- Deodato 1999 = A. Deodato, *Vir agricola, mulier lanifica. Gli strumenti del lavoro e della cura di sé*, dans G. Spagnolo Garzoli (dir.), *Conubia Gentium. La necropoli di Oleggio e la romanizzazione dei Vertamocori*, Turin, 1999, p. 331-339.
- Duday, Laubenheimer, Tillier 1995 = H. Duday, F. Laubenheimer et A.-M. Tillier, *Sallèles-d'Aude. Nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*, Paris, 1995.
- Elia 1934 = O. Elia, *Pompéi. Relazione sullo scavo dell'insula X della Regio I*, dans *Not. SC. Ant.*, 10, 1934, p. 264-344.
- Eygun 1933 = F. Eygun, *Le cimetière gallo-romain des Dunes à Poitiers*, dans *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 11, 3, 1933.
- Feugère, Bel 2002 = M. Feugère et V. Bel, *Petit mobilier et matériel divers*, dans V. Bel *et al.*, *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, 2002, p. 146-160.
- Fonvielle, Leday 1983 = M.-E. Fonvielle et A. Leday, *La nécropole gallo-romaine d'Alléans à Baugy (Cher)*, dans *CAHB*, 73, 1983, p. 21-32.
- Friedhoff 1991 = U. Friedhoff, *Der römische Friedhof an der Jakobstrasse zu Köln*, Mayence, 1991 (*Kölner Forschungen*, 3).
- Galliou 1989 = P. Galliou, *Les tombes romaines d'Armorique, essai de sociologie et d'économie de la mort*, Paris, 1989 (DAF, 17).
- Gébara, Béraud 1993 = Ch. Gébara et I. Béraud, *Rites funéraires et sépultures d'enfants dans les nécropoles de Fréjus, Var (France)*, dans M. Strück, *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungstruktur und Sozialgeschichte*, Mayence, 1993, p. 329-336.
- Germond 2005 = Ph. Germond, *Il mondo simbolico degli amuleti egizi della collezione Jacques-Edouard Berger*, Milan, 2005.
- Guiraud 1998 = H. Guiraud, *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*, dans *Gallia*, supplément 48, 1988.
- Guiraud 1996 = H. Guiraud, *Intailles et camées romains*, Paris, 1996.
- Koenig 2005 = Y. Koenig, *Bès*, dans J. Leclant (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, 2005, p. 337.
- Mercando 1974 = L. Mercado *et al.*, *La necropoli romana di Portorecanati (Macerata)*, dans *NSC*, 28, 1974, p. 142-445.
- Mercando 1982 = L. Mercado *et al.*, *Urbino (Pesaro). Necropoli romana : tombe al Bivio della Croce dei Misionari e a San Donato*, dans *NSC*, 36, 1982, p. 109-420.
- Moliner *et al.* 2003 = M. Moliner, Ph. Mellinand,

- L. Naggiar et A. Richier, *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IV^e siècle avant J.-C.-II^e siècle après J.-C.)*, Aix-en-Provence, 2003.
- Mondanel 1982 = Chr. Mondanel, *Nécropoles et sépultures gallo-romaines d'Auvergne*, Thèse de 3^{ème} cycle, 3 vol., Université de Clermont II, 1982.
- Néraudau 1987 = J.-P. Néraudau, *La Loi, la coutume et le chagrin. Réflexions sur la mort des enfants*, dans F. Hinard (dir.), *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*, Actes du colloque de Caen, 20-22 novembre 1985, Caen, 1987, p. 195-208.
- Ortalli 2001 = J. Ortalli, *Il culto funerario della Cispadana romana. Rappresentazione e interiorità*, dans *Culto dei morti e costume funerario romano*, Atti del colloquio internazionale (1-3 aprile 1998), Rome, 2001, p. 215-242.
- Passi-Pitcher 1987 = L. Passi-Pitcher, *Sub ascia. Una necropoli romana a Nave*, Modène, 1987.
- Rees 1979 = S.-E. Rees, *Agricultural Implements in Prehistoric and Roman Britain*, Oxford, 1979 (BAR, 69).
- Saglio 1887 = E. Saglio, *Clavus*, dans Ch. Daremberg, Edm. Saglio et Edm. Pottier, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, 2, C, Graz, 1887, p. 1238-1242.
- Schweitzer 2002 = A. Schweitzer, *Génie protecteur Bès*, dans A. Charron (dir.), *La mort n'est pas une fin. Pratiques funéraires d'Alexandre à Cléopâtre*, Catalogue de l'exposition, Arles, 2002, p. 108.
- Sena Chiesa, Lavizzari Pedrazzini 1985 = G. Sena Chiesa et M.-P. Lavizzari Pedrazzini, *Angera Romana. Scavi nella necropoli (1970-1979)*, vol. I et II, Rome, 1985.
- Tranoy 1995 = L. Tranoy, *Recherches sur les nécropoles antiques de Lyon : topographie et rites funéraires. L'acquis des fouilles récentes de la Favorite et du Quai Arloing*, Thèse de doctorat, Université de Provence-Aix-Marseille I, 1995.
- Tranoy, Gisclon 1995 = L. Tranoy et J.-L. Gisclon, *Le quai Arloing : artisanat et nécropole*, dans E. Delaval et al., *Vaise, Un quartier de Lyon antique*, Lyon, 1995, p. 181-253.
- Van Doorselaer 1967 = A. Van Doorselaer, *Les nécropoles gallo-romaines en Gaule septentrionale*, Brugge, 1967 (*Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 10).
- Van Driel-Murray 2001 = C. Van Driel-Murray, *Footwear in the North Western Provinces of the Roman Empire*, dans O. Goubitz et al., *Stepping Through Time : Archeological Footwear from Prehistoric Times until 1800*, Zwolle, 2001, p. 337-376.